



Etat d'avancement des projets financés par le Fonds Fiduciaire des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix – rapport consolidé ***Octobre – Décembre 2008***

1. INTRODUCTION

Au cours du quatrième trimestre de 2008, les projets PBF ont en général accéléré la mise en œuvre des activités. Les gestionnaires des projets se sont impliqués dans l'amélioration de la qualité des interventions au niveau des communautés et au renforcement des capacités des bénéficiaires. Deux projets récemment approuvés ont officiellement lancé leurs activités : (i) le projet PBF/BDI/C-4 '*Appui aux Consultations nationales sur la mise en place des Mécanismes de la Justice de Transition au Burundi*', avec l'organisation d'un atelier de formation sur la Justice de Transition et les principes de consultations à l'intention des membres du Comité de Pilotage Tripartite et du Comité Technique de Suivi et (ii) le projet PBF/BDI/A-7 '*Appui à l'amélioration de la qualité des services publics locaux*', avec la pose de la première pierre pour la réhabilitation des bureaux de la Commune Rutana, un des 20 bureaux communaux qui seront réhabilités à travers tout le pays. Deux projets ont clôturé leurs activités. Il s'agit du projet PBF/BDI/F-1 '*Appui au règlement des Litiges fonciers*' qui a clôturé ses activités au 31 octobre 2008 et du projet PBF/BDI/A-5 '*Appui à la réinsertion sociale des Familles déplacées vivant dans les casernes militaires*', qui a clôturé les activités au 31 décembre 2008.

Cinq projets ont procédé à une révision budgétaire due à plusieurs facteurs notamment à l'extension du délai de mise en œuvre, la flambée des prix au niveau international et local...Un apport des fonds supplémentaires leur a été accordés pour un montant global de US\$840,868.64 reparti aux projets Cadres de dialogue (US\$148,000.00), Femme (US\$ 105,193.24), Jeunes (US\$200,005.21), Casernement (US\$ 229,150.00) et Arrêts judiciaires (US\$158520.19).

Le projet d'appui aux personnes sinistrées, dernier projet à être approuvé a été analysé par le Groupe des Experts et sera prochainement soumis au Comité de Pilotage Conjoint.

En vue d'améliorer la visibilité des résultats, la collecte des données quantitatives sur l'état de mise en œuvre des projets s'est poursuivie et a couvert tous les projets comme le montre le rapport quantitatif envoyé en document séparé. La plupart des projets ont enregistré des avancées significatives. Dans le domaine de la Paix et Gouvernance, un climat de détente s'est observé au niveau des Partis politiques ainsi qu'une volonté de créer un forum permanent de dialogue qui permettra, si il est légalisé, de renforcer les bases d'une culture de dialogue permanent et inclusif pour asseoir la gouvernance démocratique à tous les niveaux. Tous les cadres de dialogue ont élaboré des plans d'actions contenant des activités concrètes et réalistes qui permettront, si ils sont mis en application de consolider les acquis du projet Cadres de dialogues. Avec les appuis du **Projet "Anti - Corruption"**, le Parquet Général près la Cour Anti-corruption est arrivé à ouvrir 135 dossiers qui est une évolution par rapport au trimestre dernier qui affichait 45 dossiers ouverts. A travers les différents volets des projets Femme, Jeunes ainsi que Petites et Micro entreprises, l'entraide et la cohésion sociale ont été renforcées par la création des opportunités de rapprochement et d'acceptation mutuelle.

Dans le domaine de la réforme du Secteur de la Sécurité, les appuis du Fonds de Consolidation de la Paix ont permis au Commandement Militaire et au Ministère de la Solidarité Nationale de ramener dans leur milieu d'origine 715 familles (71.90% de familles déplacées vivant dans les casernes militaires), rendant possible la réhabilitation de 17 casernes militaires et la suppression de 115 positions militaires qui étaient éparpillées parmi la population (**Projets Familles déplacée et Casernement**). Les Corps de Défense et de Sécurité ont bénéficié des formations qui renforceront le professionnalisme, le patriotisme ainsi le respect des droits de l'homme (**Projets SNR, Police et Moralisation**).

Dans le domaine de la Justice et des Droits de l'Homme, le projet de loi portant création de la CNIDH a été adopté par le Conseil des Ministres (**Projet "CNIDH"**), 246 affaires ont été constatées et 2 333 Jugements et arrêts avec 535 dossiers exécutés (**Projet "Arrêts et jugements"**). Nous constatons une baisse des activités pendant ce trimestre pour ce projet due au manque de carburant

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

pour le suivi sur terrain des magistrats. La réhabilitation et l'équipement de 16 tribunaux de résidence sont devenus effectifs, ce qui rapproche la justice des justiciables. La réhabilitation du 17^{ème} tribunal sera terminée au début du trimestre suivant.

Principales Contraintes

- Le contexte changeant des développements politiques reste un obstacle considérable pour le projet “*Cadres de dialogue*”.
- Le volet “Assainissement” du projet “*Jeunes*” a dû suspendre ses activités à mi-parcours suite à une collaboration insuffisante avec les services administratifs municipaux.
- L'exposition permanente des produits des petites et micro entreprises (Projet “*Petites et micro entreprises*”) n'a pas eu lieu mais les démarches du Gouvernement pour trouver un local adéquat sont toujours en cours.
- Projet “*Casernement*”: Bien que des fonds supplémentaires aient été mobilisés (Pays Bas) permettant ainsi de réhabiliter 3 casernes en plus des 14 initialement prévues par le projet, 7 casernes toujours non réhabilitées mitigent les résultats du projet.
- Projet “*Moralisation*”: à la clôture du projet, les formations et les séances de sensibilisation n'auront pas touché les éléments du FNL qui seront intégrés dans les mois à venir ainsi que les contingents actuellement en mission de maintien de la paix dans la Sous-Région.
- La compréhension insuffisante par le Gouvernement de la mission de la CNIDH, le champ de sa compétence, l'impératif de son indépendance matérielle et celui des Commissaires, la méthodologie de travail de la Commission au niveau du Gouvernement, reste une contrainte majeure du projet “*CNIDH*”. Le retard dans l'analyse du projet de loi portant création de la CNIDH par le Parlement et surtout le risque d'amendements insuffisants qui ne rendent pas la Commission réellement indépendante en est aussi une contrainte majeure.
- Malgré que le but recherché par le projet ait été atteint (exécution de 60% des 4 020 anciens dossiers pendants), pour le projet “*Arrêts judiciaires*”, un stock énorme de 9.011 dossiers jugés mais non exécutés est constaté alors que le projet touche à sa fin. Dans ce même domaine, la délocalisation d'une ligne électrique haute tension de la Regideso a retardé les travaux de finissage de la construction du Tribunal de Rusaka en Province Mwaro (Centre du pays), et retarde en conséquence la remise officielle des travaux pour le projet “*Tribunaux de résidence*”.
- *Projet Litiges fonciers* : suite à de flux importants des réfugiés rentrant de la Tanzanie, la Commission Terre et Autres Biens continue à enregistrer beaucoup de litiges. En prolongement du projet Litiges fonciers qui a clôturé ses activités fin octobre 2008, le HCR a apporté un appui dans 3 provinces frontalières avec la Tanzanie (Bururi, Makamba et Rutana) mais la Commission reste sans appui dans les autres provinces.

Recommandations

- Renforcer les capacités des gestionnaires des projets pour attirer leur attention sur le suivi-évaluation axé sur les changements induits par les projets,
- Mener une réflexion conjointe Gouvernement/Nations Unies sur la consolidation des acquis des projets,
- Réaffecter le budget du volet Assainissement du projet *Jeunes* pour consolider les résultats d'un de ses autres volets.

Priorités pour les trois prochains mois

- Accélérer la mise en œuvre des activités pour l'ensemble des projets,
- Accélérer les procédures de clôture pour les projets qui approchent la date prévue pour la clôture des activités,
- Elaborer le rapport annuel de 2008,
- Suivre le processus législatif et surtout faire un plaidoyer pour rendre la Commission Indépendante des Droits de l'Homme (*CNIDH*) conforme aux principes de Paris,
- Mener la réflexion sur la pérennisation des acquis des projets
- Faire une évaluation interne pour l'ensemble des projets.

2. TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

Le tableau ci-après résume les principales réalisations des projets pour la période allant d'avril à août 2008. Il est suivi de fiches de projet qui reviennent sur les principales réalisations des projets, tout en rappelant les objectifs et les résultats attendus :

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

1. TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
Paix et Gouvernance			
1.	PBF/BDI/A-1 : Appui au renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption et les malversations diverses à travers tout le pays.	<p>Principales réalisations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information/Sensibilisation : Organisation de visites guidées pour la presse écrite et audiovisuelle des branches régionales de la Brigade spéciale anti corruption ; Appui au Gouvernement et aux OSC pour l'organisation de la Journée Internationale de lutte contre la corruption (décembre 2008). • Appui à l'OLUCOME (création du site web). • Renforcement des capacités de la société civile et de l'OLUCOME en particulier, à travers l'appui à la mise en œuvre des comités locaux de surveillance des actes de corruption. • Poursuite de la plateforme d'échange et de concertation entre les Organisations de la Société Civile actives dans le domaine de la lutte contre la corruption et la promotion de la Bonne gouvernance économique. • Augmentation du nombre de dossiers traités : 135 contre 45 au trimestre précédent. • Organisation du premier atelier national d'information et de sensibilisation au cadre légal de lutte contre la corruption (27 au 28 novembre 2008) <p>Taux d'exécution budgétaire : 59.13%</p> <p>Etapes pour les 3 prochains mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Equiper les nouveaux commissariats régionaux ; -Formations : Informatique pour Institutions publiques anti corruption et OSC ; Anglais pour Institutions publiques anti-corruption ; 	<p>Appréciation qualitative</p> <p>La sensibilisation et l'information aux nouveaux mécanismes anti corruption continue d'accuser du retard. Sur une quarantaine d'ateliers prévus sur l'ensemble du territoire, un seul (le premier atelier national de sensibilisation au cadre légal anti corruption) a été organisé à ce jour, par le fait qu'il fut réalisé par l'unité de gestion elle-même, sans recourir aux agences d'exécution. Or, le processus de recrutement des agences d'exécution des ateliers de sensibilisation aux nouveaux mécanismes anti corruption a été entamé depuis le mois de mars 2008. Les termes de référence liés à ces activités ont été soumis en juin 2008. Le dépouillement des offres n'est intervenu qu'en septembre 2008, et le dossier de sélection pour un lot d'ateliers communaux et un lot d'ateliers régionaux sur cinq lots prévus a été finalisé en octobre, et approuvé au CAP au mois de novembre. Trois lots d'ateliers régionaux et communaux restent à pourvoir, et l'appel d'offres correspondant a été relancé</p> <p>Principales contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le retard pris par le Gouvernement à établir concrètement les cinq commissariats régionaux restants a été préjudiciable au projet. La pérennisation des acquis du projet repose en partie sur l'effectivité de ces branches régionales de la Brigade Spéciale Anti Corruption. Malheureusement, le gouvernement assure que seuls 3 commissariats seront mis en place au premier trimestre 2009 et compte sur l'accompagnement du projet afin qu'ils soient opérationnels le plus rapidement possible. • Les membres des OSC anti corruption ne sont pas suffisamment convaincus d'avoir une base commune dans le cadre de leurs actions. Le projet compte renforcer le forum de concertation entre les OSC anti corruption qui est un cadre d'échange entre elles qui n'a été créé qu'en septembre 2008, dans un contexte de concurrence entre ces organisations, alors qu'elles devraient travailler en synergie.

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
	<p>-Phase active de l'organisation des ateliers de sensibilisation régionaux et communaux;</p> <p>-Consolidation du cadre de concertation des OSC ;</p> <p>-Réalisation d'une étude indépendante sur le fonctionnement de la Cour et de la Brigade Anti Corruption.</p>	
<p>2. PBF/BDI/A-2 : Appui à la mise en place des cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux.</p>	<p>Principales réalisations :</p> <p>Sur la base des recommandations émises par le Ministère de la Bonne Gouvernance, du Mécanisme National de Suivi et Evaluation (MNSE) et des consultations avec tous les acteurs sociopolitiques, la méthodologie et la stratégie de communication du projet ont été affinées en vue d'assurer des résultats concrets et une couverture médiatique donnant une envergure nationale au dialogue.</p> <p>Le début de la deuxième phase du projet a été marqué par l'organisation des activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 12 sessions de dialogue avec les organisations de la Société Civile (1 par province) ; • 2 sessions de dialogue avec l'ensemble des Partis Politiques (20 participants dont 08 femmes) ; • 1 session de restitution pour l'Assemblée Nationale ; • 1 session de restitution pour le Sénat. <p>A partir des enjeux prioritaires définis de la première phase, les participants aux sessions de dialogue, au sein de chaque cadre, devaient élaborer un plan d'actions contenant des activités concrètes, réalistes, réalisables, ambitieuses et novatrices.</p> <p>En parallèle, les partis politiques ont décidé de mettre en place un Forum permanent de dialogue. Un groupe de travail a été constitué et a commencé à élaborer une proposition à soumettre au Gouvernement dans l'objectif de légaliser ce cadre.</p>	<p>Appréciation qualitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élaboration des plans d'actions a démontré un large consensus parmi tous les représentants de la société civile sur les questions de l'heure (sécurité, pauvreté, impunité, question foncière, violence contre les femmes, divisions ethniques, corruption, mauvaise gouvernance, ignorance et dépravation morale). • Les actions proposées sont pour la plupart limitées à des projets ayant pour but l'information et la sensibilisation de la population, sans pour autant adresser les problèmes structurels sous-jacents. Les plans d'action manquent de concepts et projets à vocation holistique qui puissent donner les moyens à la Société Civile de participer dans le processus démocratique. Il s'est également avéré nécessaire de renforcer les capacités de la Société Civile et d'améliorer le dialogue entre cette dernière et l'administration. • Au niveau des Partis Politiques, il s'est observé une détente au niveau des relations entre les participants et une volonté de pérenniser les acquis du dialogue. L'initiative de constituer un Forum permanent de dialogue est un signal politique fort dans ce sens. Notamment, le contexte changeant des développements politiques reste un obstacle considérable à la mise en œuvre du plan d'action. <p>Afin de répondre aux défis, le projet prendra les actions suivantes d'ici fin mars 2009 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les participants aux sessions de dialogue de la Société Civile à formuler des propositions visant à a) renforcer le dialogue entre l'administration et les OSCs, b) soutenir des OSCs qui sont enracinées au niveau provincial et communal, c) renforcer les capacités organisationnelles des OSCs. • Appuyer les travaux des partis politiques en vue d'établir un cadre permanent de dialogue des partis politiques. • Renforcer la coopération avec le Ministère de la Bonne Gouvernance et les autres institutions concernées afin de garantir une appropriation maximum du processus par les différentes institutions ; • Mener des restitutions avec les différents acteurs pour assurer une large

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		<p>La couverture médiatique des sessions pendant la deuxième phase de dialogue a été assurée par la presse tant audiovisuelle qu'écrite. Depuis le début de cette deuxième phase jusqu'à maintenant, les médias ont déjà réalisé entre autres les activités suivantes : 20 reportages radiophoniques, 8 magazines interactifs, 14 reportages de la presse écrite ;</p> <p>Sur l'initiative du Ministère de la Bonne Gouvernance, des restitutions pour le Sénat et l'Assemblée Nationale ont été organisées, afin de garantir une appropriation des résultats à travers toutes les institutions.</p> <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 83.00%</p> <p>Priorités pour les 3 prochains mois :</p> <p>La deuxième phase se clôturera fin janvier 2009, quand les sessions de dialogue restantes auront été organisées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 5 sessions avec les organisations de la société civile ; • 2 sessions avec les parlementaires ; • 1 session de restitution pour le Gouvernement ; <p>Par la suite, cinq fora régionaux seront organisés permettant aux différents acteurs sociopolitiques de se rencontrer pour affiner les plans d'actions et sceller leur engagements.</p>	<p>diffusion des résultats du dialogue et sceller leurs engagements ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer les efforts de vulgarisation en utilisant des supports qui touchent les communautés (diffusion des pièces de théâtres...). • Mobiliser le soutien des différents partenaires internationaux pour assurer la mise en œuvre des acquis du projet.
3.	BDI/A-3 : Réhabilitation du rôle de la femme dans le processus de réconciliation et de reconstruction communautaire	<p>Assistance technique, financière et organisationnelle aux femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi et encadrement de 552 groupements féminins soit 13.719 femmes ayant bénéficié de crédits et de 1000 femmes bénéficiaires de kits de subsistance - Octroi de crédit à 105 nouveaux groupements comprenant 1870 femmes. - Formation-action de 69 femmes en métiers innovateurs dont 20 en maroquinerie et 49 en fumage de poisson - Appui à 392 associations dans l'élaboration des statuts dont 186 ont été déjà approuvés par le notaire. Ces associations jouissent d'une personnalité juridique et tout ce que cela entraîne comme avantages. - 4 projets novateurs (1 de maroquinerie, 2 de fumage de poissons, et 1 d'horticulture) ont été appuyés financièrement et sont en cours 	<p>Appréciations</p> <p>Le cadre associatif autour des petites activités économiques, l'entraide et la cohésion sociale se sont davantage renforcés et offrent un cadre de rapprochement, d'acceptation mutuelle et de cohésion sociale harmonieuse de la population. La combinaison de ces facteurs contribuent à la réconciliation et la cohabitation pacifique des communautés.</p> <p>Les femmes membres des associations sont valorisées et impliquées dans la gestion des affaires publiques surtout en rapport avec les aspects de sécurité et de consolidation de la paix.</p> <p>L'amélioration du pouvoir économique et du train de vie des femmes par rapport aux conditions de vie d'avant le projet, renforcent leur confiance en soi et plus de participation aux actions de consolidation de la paix.</p> <p>Avec le projet, un changement des habitudes financières, entrepreneuriales et</p>

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
	<p>d'exécution.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 900 femmes ont suivi des séances de formation et sensibilisation en technique de fabrication et utilisation des foyers améliorés - 330 foyers améliorés installés dans les ménages pilotes et sont fonctionnels <p>Redynamisation des initiatives novatrices des femmes dans la réconciliation et la cohabitation pacifique des communautés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'action national pour la mise œuvre de la Résolution 1325 a été élaboré, validé et transmis au Comité Technique de Suivi pour approbation. - Un dîner débat a été organisé pour analyser la mise en œuvre de la résolution et 20 émissions radiodiffusées sur la résolution 1325 produites. - Conduite d'un plaidoyer auprès des autorités de la DDR pour qu'elles prennent en compte les besoins spécifiques des femmes dans le processus de démobilisation. - 535 femmes membres des différentes associations/ groupements ont été formées sur l'analyse et la gestion des conflits <p>Amélioration de la sécurité des femmes et filles vis-à-vis des violences basées sur le genre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Huit rencontres entre la police, les responsables administratifs et les femmes leaders ont été organisées avec une participation globale de 516 personnes provenant de toutes les provinces d'intervention. - Les membres de l'unité genre de la police ont été formés en informatique et traitement des données (12 policiers formés sur WORD, 8 en Excel, 3 en ACCESS et 3 sur Photoshop) ainsi que la conduite des motos. - 10 réunions de préparation de la campagne ont été tenues sur base hebdomadaire au mois d'octobre et novembre et ont abouti à l'organisation coordonnée des activités des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes. <p>Taux d'exécution budgétaire : 81.10%</p> <p><u>Étapes pour les 3 prochains mois</u></p>	<p>associatives des femmes qui aujourd'hui commencent à recourir aux crédits pour leur autopromotion à la place de l'aide humanitaire est observé.</p> <p>Les ménages ruraux commencent à adopter l'utilisation des foyers améliorés ce qui est un très bon système d'économie des moyens et d'énergie et réduit le temps imparti aux activités ménagères pour s'adonner aux autres activités économiques et celles communautaires. L'utilisation des foyers améliorés réduit de près de 50% la source énergétique utilisée dans les ménages (bois de chauffe ou charbon).</p> <p>Les femmes formées et sensibilisées mènent à leur tour des sensibilisations dans leur entourage et initient les autres femmes à la fabrication et utilisation de ces foyers.</p> <p>Le plan d'action et l'évaluation à mi-parcours de la Résolution 1325 ont servi de base au VMDPHG pour mener une réflexion sur le mapping des acteurs et institutions nationales concernées par la mise en œuvre de la Résolution 1325.</p> <p>La vulgarisation de la Résolution 1325 permet l'épanouissement de la femme. Son apport devient de plus en plus remarquable en devenant en même temps actrice engagée et bénéficiaire de la consolidation de la paix.</p> <p>Les autorités de la DDR ont compris la nécessité de prendre en compte l'aspect genre dans le processus de démobilisation.</p> <p>Le degré de prise de conscience de la police et des autorités face aux violences basées sur le genre a été nettement amélioré et des stratégies pour juguler ce fléau ont été arrêtées dans chacune des communes et sont surtout basées sur la collaboration des différents intervenants avec la police.</p> <p>Confiance envers la police, la population est devenue plus coopérative et dénonce les cas de violences basées sur le genre. Cette dénonciation et la capacité d'intervention de la police améliorée augmente le nombre de cas de VBG traités. C'est ainsi qu'au cours de ce trimestre, 142 cas de VBG ont été reçus par la police.</p> <p>Les activités des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes ont été mobilisatrices, bien organisées et coordonnées. Une synergie et complémentarité entre différents acteurs dans la lutte contre les VBG ont été observées.</p> <p><u>Contraintes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La phase IV de sécurité qui ne permet pas des descentes régulières de suivi et cette insécurité a aussi beaucoup de répercussion sur les populations et leurs biens. • La hausse des prix des produits de première nécessité et du transport perturbent les activités des femmes lancées dans le petit commerce. • Certains groupes ont cherché à influencer quelques membres des associations à ne pas rembourser les crédits contractés soi-disant qu'il s'agit des fonds perdus.

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'appui technique et financier des projets novateurs. • Organiser des visites d'échange d'expériences inter-associations féminines sur la consolidation de la paix • Poursuivre l'appui-accompagnement des associations bénéficiaires de crédits • Poursuivre l'appui à la promotion des foyers améliorés dans les 19 communes. • Renforcer l'accueil et l'assistance des victimes des violences faites aux femmes • Appui à la réalisation d'une étude sur les violences faites aux femmes et filles en période de conflits et post conflits. • Renforcer les capacités des structures de prise en charge intégrée des victimes des violences basées sur le genre • Mener un plaidoyer et une sensibilisation pour l'élaboration d'une loi portant prévention, protection des victimes et répression des VBG • Appuyer l'organisation de la Journée Internationale de la Femme • Faciliter la coordination des intervenants dans la lutte contre les VBG • Organiser la campagne de sensibilisation/Formation à tous les niveaux pour renforcer la pérennisation des acquis du projet • Renforcer les actions de plaidoyer, de sensibilisation et de visibilité des actions du projet. 	<p>Heureusement que l'administration, les institutions de micro-finance et les partenaires d'encadrement ont mené une grande campagne d'explication sur le fait que ce sont des crédits et non des dons.</p> <p>La courte durée du projet qui ne permet pas plus de renforcement des capacités des femmes membres des groupements à la base.</p>
4.	<p>PBF/BDI/A-4 : Participation des jeunes à la cohésion sociale au niveau communautaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de 551 jeunes désœuvrés et sans qualification dont 274 filles à l'entretien de 1.131.300 plants agro forestiers et sylvicoles à travers 5 projets actuellement en cours d'exécution dans 5 provinces d'intervention. • Poursuite de la formation de 100 jeunes (parmi les 130 jeunes qui avaient commencé la formation , 30 jeunes dont 12 filles n'ont pas continué) dont 49% de filles en aménagement, entretien des pépinières et production des plants. • 499 jeunes dont 215 filles ont participé à l'enlèvement de plus de 4500m3 d'immondices et à la collecte et gestion des déchets domestiques en communes de Bwiza et Nyakabiga et à la réhabilitation de la plage de saga vodo pour aider au maintien de la propreté des communautés. • Réhabilitation de 19 infrastructures d'intérêts communautaires (5 pistes rurales, 120 maisons pour les jeunes anciens de la rue et les sinistrés, 3 centres jeunes, une école primaire, un hangar pour les semences et 8 terrains de jeux) dont 5 sont déjà clôturés, avec la participation de 1732 jeunes désœuvrés dont 718 filles (41.5%). • Préparation de la deuxième phase de réhabilitation des infrastructures 	<ul style="list-style-type: none"> • La plupart de jeunes désœuvrés qui passaient habituellement leurs journées à déambuler dans les rues, accourent maintenant à la recherche du travail dans les activités HIMO, les formations professionnelles ou à la demande des micro crédits. • Valorisation du rôle des jeunes par l'administration locale et les communautés grâce aux activités HIMO, aux AGR et aux formations professionnelles. • Rapprochement des jeunes de plusieurs tendances et entraide sociale qui s'observent à travers différentes activités HIMO, les micros crédits et les formations professionnelles où des séances de mise à niveau s'organisent quotidiennement en faveur des jeunes non scolarisés par leurs pairs scolarisés. • Contrairement au trimestre précédent, beaucoup de jeunes manifestent un intérêt à bénéficier des micros crédits de groupe, sans réclamer qu'ils soient des fonds perdus. • Les jeunes formés en métiers professionnels commencent à se mettre en associations pour demander des micros crédits de démarrage. • 7 jeunes stagiaires ont été recrutés au cours de ce trimestre, ce qui est encourageant pour les autres.

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		<p>par un dépouillement de 59 offres dont les 18 retenues pour la deuxième phase sont déjà visitées et améliorées par des experts.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formations continues pour la sensibilisation des jeunes sur les divers thèmes de consolidation de la paix et les services d'épargne en faveur des jeunes en HIMO • 540 associations de jeunes avec 3.267 jeunes dont 976 filles (29.9%) ont déjà bénéficié des micros crédits pour un montant de 638 192 430 FBU pour les aider à commencer les activités économiques. • Les jeunes ont épargné volontairement une somme de 58 960 700 FBU pour montrer leur engagement à l'auto prise en charge. • Recouvrement de plus de 90% des crédits, suivant le tableau d'amortissement des crédits, par l'une des micro finances. • 847 jeunes dont 257 filles (30.3%) sont en formation en métiers professionnels. • 144 jeunes ont clôturé leurs stages et 33 autres les poursuivent encore, tandis que 7 jeunes ont été recrutés pour un travail à temps plein. Ceci leur ramène à être plus responsable dans les communautés. • Production de deux émissions radiodiffusées et visibilité du projet PBF- Jeunes à travers les outils de communication de la 1^{ère} édition du marathan de la paix au Burundi (message sur le livret du marathan, logo sur les affiches, les invitations, le programme, l'itinéraire, etc) <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 71.00%</p> <p>Priorités pour les trois prochains mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exécution des projets de 2^{ème} phase pour les infrastructures et le reboisement ; • le renforcement du suivi/recouvrement et l'octroi des nouveaux crédits aux jeunes ; • le suivi des formations professionnelles ; • l'organisation des activités sportives et culturelles et l'évaluation du projet. 	<p>Principales contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'inexistence des sites intermédiaires de dépôts des déchets domestiques et la réhabilitation des routes dans notre zone d'intervention par la voirie urbaine n'ont pas facilité le travail de collecte, de triage, de traitement et d'évacuation des déchets à partir des ménages aux sites de triage. Il était tellement difficile de réaliser nos objectifs que nous avons dû suspendre le projet à mi parcours ; • Un des projets a dû être arrêté à cause d'une dispute foncière avec un privé.
5.	PBF/BDI/A-5 : Appui à la réinsertion sociale des familles déplacées vivant dans les casernes militaires	<p>Principales réalisations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le transport des familles a été assuré avec la collaboration du Commandement militaire du Ministère ayant la Solidarité Nationale dans ses attributions. 	<p>Appréciation qualitative et principales contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cours d'élaboration, le projet a identifié les besoins additionnels spécifiques à certaines familles comme les demandes de mutations pour les épouses, le transfert des élèves etc. L'obtention des mutations des épouses salariées a manifesté l'engagement des différents ministres aux objectifs de ce projet. • Ce travail a permis d'impliquer beaucoup d'intervenants notamment les

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		<ul style="list-style-type: none"> • 715 familles (71.9%) sur 995 familles déplacées ont été jugées éligibles pour être réhabilitées. • Les dernières mutations pour les épouses salariées et le transfert des élèves ont été assurés. <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 71,80%</p> <p>Priorités pour les 3 prochains mois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bien que le projet a clôturé les activités au 31.12.2008, des descentes dans les zones de retour sont prévues pour analyser les possibilités de développer une synergie d'actions avec les autres programmes en cours notamment ceux orientés dans la lutte contre la pauvreté et la reconstruction post-conflit. 	<p>responsables de haut niveau au Ministère de la Solidarité Nationale</p> <p>Contraintes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A cause des liens avec le projet Casernement, le retard dans le départ des familles a perturbé l'avancement normal des travaux de réhabilitation. Dans pareils cas, il a été procédé à des réceptions techniques partielles. • Certaines veuves malgré qu'elles venaient de recevoir les kits prévus ont trouvé dans le projet, un prétexte pour faire d'autres revendication liées à leur statut. Le commandement en collaboration avec l'Unité de gestion du projet, a organisé des réunions pour faire une même lecture de la situation. • Quelques familles demeurent encore dans les casernes en raison de l'absence de leurs maris notamment ceux en mission de paix en Somalie.
6.	PBF/BDI/A-6 : Promotion du rôle des petites et micro entreprises et des microprojets dans la consolidation de la paix	<p>Principales réalisations :</p> <p>Activité 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un reportage sur les pratiques d'entrepreneuriat qui favorisent la paix a été élaboré. 53 entrepreneurs qui favorisent la consolidation de la paix sont identifiés. • Le guide des pratiques d'entrepreneuriat (note conceptuelle + une étude de cas) est élaboré • 1500 fardes, 1500 brochures et 1500 dépliants ont été produits qui sont supérieure à ceux produits le trimestre passé. • Le guide a été validé au cours du trimestre. <p>Activité 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un appel d'offre a été lancé en décembre pour l'organisation de quatre ateliers provinciaux prévus par le projet. • Au niveau de la création de partenariat avec les entrepreneurs extérieurs, 10 exposants burundais ont participé à la foire Jua Kali/Nguvu Kazi de Kigali du 27 nov. au 5 décembre 2008. • Un reportage élaboré sur cette foire. <p>Activité 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une exposition vente a été organisée à Gitega du 29 au 31 oct. 2008 	<p>Appréciation qualitative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le reportage sur les petites et micro entreprises a joué un grand rôle médiatique pour la promotion des entrepreneurs de paix. • Les bénéficiaires du projet ont pu se faire connaître lors de la foire et ont fait des profits grâce à la vente de leurs produits. Cependant, certains bénéficiaires ont rencontré des difficultés dans leur communauté qui, en les voyant à la télévision, pensent qu'ils se sont enrichis et qu'ils ne veulent pas le dire. Dans ce cas, le projet va mettre l'accent sur la communication à travers les radios pour expliquer réellement qu'il n'appui pas des personnes mais des entreprises. • Les types d'appuis et de formations prévues par le projet sont identifiés. • Des supports de communication élaborés pour la promotion de l'entrepreneuriat ; le plaidoyer et la pérennisation du projet. • Production de trois reportages télévisuels sur le rôle du secteur privé dans la consolidation de la paix • Un dialogue est établi pour des partenariats entre les entrepreneurs du projet et ceux de la communauté Est africaine. • L'appui à l'association des femmes d'affaires burundaise permettra aux femmes rurales de connaître l'interlocuteur qui leur permettra d'améliorer leurs pratiques d'entrepreneuriat et renforcer leurs capacités dans ce domaine. <p>Contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'exposition permanente des produits des petites et micro entreprises ne sera possible que si le Ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme trouve un local. Une lettre par le projet lui a été adressée à ce propos en septembre 2008. Les

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		<ul style="list-style-type: none"> • Une foire organisée le 24 novembre 2008 à l’occasion de la journée internationale des Nations Unies avec 35 exposants. Un reportage a été réalisé sur cette activité. • Une évaluation des besoins en renforcement des capacités des petites et micro entreprises a été effectuée. • Le lancement officiel du plan stratégique quinquennal (2008-2013) de l’Association des Femmes Entrepreneures du Burundi a été fait avec l’appui du projet. <p>Taux d’exécution budgétaire cumulé : 51.00 %</p> <p><u>Priorités pour les 3 prochains mois</u></p> <p>Activité 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • multiplier l’étude de cas en 1.000 exemplaires (français, anglais et Kirundi) • Atelier de vulgarisation de l’étude et du rapport de récoltes de données sur les besoins des bénéficiaires du projet. <p>Activité 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 ateliers provinciaux • Un atelier conjoint avec le PBF “cadre de dialogue” • Un colloque national <p>Activité 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d’un espace permanent de vente de produits locaux • Formation des petites et micro-entreprises ainsi que 5 fonctionnaires du Ministère du Commerce, et appui au renforcement des capacités des entrepreneurs de la paix. 	<p>cadres chargés de ce projet sont en recherche de l’espace permanent de vente de produits locaux</p>
7.	<p>PBF/BDI/A-7 : Projet Appui à l’amélioration de la qualité des services publics locaux</p>	<p>Principales réalisations :</p> <p>Tenue de la troisième réunion du Comité Technique de Suivi a eu lieu dans une commune de l’intérieur du Pays à RUTANA, en date du 08 octobre 2008. A la même occasion le Comité a visité trois communes de la province qui sont GITANGA, BUKEMBA, et RUTANA pour se rendre compte de la situation des bureaux communaux à réhabiliter ; et particulièrement la</p>	<p>La clarification des rôles et responsabilités des acteurs de la décentralisation nécessitent encore beaucoup d’efforts.</p> <p>Les services d’état civil souffrent non seulement du manque d’équipements et d’outils de travail, mais également de la mise à niveau des ressources humaines préposés à ces services.</p> <p>On peut noter que 14 bureaux communaux nécessitant des réhabilitations, n’ont pas pu</p>

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
	<p>qualité des services rendus (dont l'état civil) à la population.</p> <p>Ce trimestre d'octobre à décembre 2008 correspond à une période d'intenses activités à savoir les descentes sur terrain dans toutes les provinces du Pays pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la présentation du Projet dans toutes les provinces du Pays ; • réaliser une enquête dans toutes les communes du Pays pour établir un état des lieux des services d'état civil ; • la formation de tous les contrôleurs provinciaux d'état civil (17 contrôleurs dans toutes les 17 provinces) ; • le lancement officiel du Projet et la pose de la première pierre pour la construction et la réhabilitation des bureaux communaux par le Premier Vice Président de la République et le Directeur Pays du PNUD; • L'appui à l'opérationnalisation d'une Association Burundaise des Elus Locaux (ABELO). <p>Dans le cadre de la clarification des rôles et responsabilités des acteurs locaux, le Projet en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et du développement communal a distribué à toutes les communes du Pays, un document du recueil des textes législatifs et réglementaires sur la Décentralisation. 7.500 exemplaires du document en version française ont été distribués au niveau central et local aux utilisateurs potentiels. Au cours de ces séances, 1605 participants ont eu l'opportunité d'échanger sur le rôle des collectivités locales dans le développement local et l'instauration d'un climat de paix ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une version du document dans la langue nationale vient d'être réalisée, et le Gouvernement est en voie de l'approuver ; • Au niveau des constructions et réhabilitations des bureaux communaux, les procédures de passation des marchés se sont poursuivies avec les services spécialisées du CISNU, et sont aujourd'hui terminées. Les contrats avec les Entreprises sont déjà signés pour la réalisation des constructions et des réhabilitations. <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé au 31 décembre 2008: 50,47 %</p> <p>Ce taux représente les dépenses engagées pour commander les équipements et le matériel du Projet ainsi que ses partenaires, les activités liées à l'impression et à la remise du Recueil des textes sur la décentralisation ;</p>	<p>trouver de financements.</p> <p>Contraintes majeures :</p> <p>Il y a eu des contraintes de mise à disposition des bureaux propres au Projet. Mais le Programme Intégré a prêté des locaux pour permettre au Projet d'être opérationnel. De même que certains outils essentiels étaient encore en commande, l'équipe du projet a travaillé en synergie avec d'autres projets et tout le système des Nations Unies pour surmonter les contraintes rencontrées.</p>

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		<p>toutes les descentes sur terrain.</p> <p><u>Priorités pour les trois prochains mois :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rôles et responsabilités : il est prévu de recruter une agence d'exécution qui sera chargée de réaliser, sous la supervision du Projet, l'animation des ateliers d'information et d'échanges sur les rôles et responsabilités des acteurs de la décentralisation. Impression du recueil des textes sur la décentralisation en langue nationale ; Opérationnalisation de l'ABELO. • Renforcement des capacités des services d'état civil : la priorité pour ce trimestre sera de former les officiers et les agents d'état civil. ensuite le système d'archivage sera réorganisé. Simultanément, les équipements et le matériel d'archivage seront mis à disposition des services d'état civil aussi bien dans les communes que dans les provinces. Il s'agit notamment des armoires, des toges, des registres de naissance, de mariage, et de décès. • Construction et réhabilitation des bureaux communaux : Au cours de ce trimestre, il est prévu le démarrage effectif des travaux. Le Projet envisage d'appuyer les services du Gouvernement, pour sensibiliser, lors des visites techniques des chantiers, de l'appropriation des infrastructures par les acteurs locaux de la décentralisation. 	
8.	PBF/BDI/B-1 : Lancement des activités de désarmement de la population et de lutte contre la prolifération des armes légères.	<p><u>Principales réalisations :</u></p> <p>Suivi statistique et élaboration et de rapports périodiques sur la violence armée au Burundi.</p> <p>Une réunion/atelier à été organisées par la CDCPA avec des partenaires internationaux/ nationaux</p> <p>Une formation à été organisée pour les membres de la CDCPA pour approfondir leur connaissance dans le métier.</p> <p>Formation en management d'équipe du Président de la Commission Nationale.</p>	<p><u>Appréciation qualitative :</u></p> <p>Le bon dénouement des Accords avec le FNL ainsi que la nomination des Secrétaires Permanents vont permettre le redémarrage des activités dans de bonnes conditions.</p> <p><u>Contraintes majeures :</u></p> <p>Le nouveau contexte exige une révision du plan de travail tandis que la nouvelle équipe a besoin d'être informée/formées sur les modalités de mise en œuvre des projets PBF. Cela va influencer sur les délais de mise en œuvre du projet.</p>

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
	<p><u>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 39%</u></p> <p><u>Priorités pour les 3 prochains mois</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Démarrage effectif de la campagne de communication - Poursuite du processus de révision de la législation sur les ALPC. Inscription au parlement. - Modalités techniques du programme de désarmement civil 	
<p>9. PBF/BDI/B-2 : Casernement des Forces Nationales de Défense (FDN) pour atténuer l'impact de leur présence au sein des populations.</p>	<p>Réinsertion de 05 vulnérables dans les casernes</p> <p>Principales réalisations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il y a eu suppression de 115 positions militaires conformément au processus en vigueur. • 14 casernes ont été disponibilisés et tous ont reçu le programme révisé d'instruction classique • 12,500 armes et munitions ont été rassemblées et stockées dans les magasins d'armement et 02 magasins d'armement ont été créés. <p><u>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 97,5%</u></p> <p><u>Priorités pour les 3 prochains mois</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accélérer la mise en œuvre des quatre derniers chantiers. • Réceptionner la dernière tranche des casernes réhabilitées • Construction de 2 cuisines additionnelles et 22 fours utilisant la tourbe en remplacement de celles qui utilisaient le bois de chauffage • Reprise de l'appel d'offres pour les travaux de forage d'eau • Poursuivre le processus de casernement des troupes dans les casernes réhabilitées • Vulgariser le bloc programme d'instruction dans toutes les unités • Rédaction du rapport final sur la réinsertion des familles déplacées et plaidoyer pour leur intégration aux autres programmes en cours dans leurs zones de retour. 	<p>Appréciation qualitative et principales contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Commandement est en train d'exécuter programme de casernement des troupes pour la formation de masse. • Le travail de chantier dans les casernes a permis de recruter la population environnante. Cette activité a amélioré leur revenu. Leur présence et le travail dans les casernes militaires ont changé leur perception négative des camps militaires. • Le travail de réhabilitation des casernes a permis de mobiliser beaucoup de femmes et jeunes filles. • La construction des deux cuisines et les fours utilisant la tourbe augmentera la cohérence du projet tout en contribuant à la sauvegarde de l'environnement. • L'emblème symbolisant chaque caserne a été conçue et augmente le sentiment et la fierté d'appartenir à cette unité. <p>Contrainte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La difficulté de consigner tous les détails sur la réhabilitation des différents blocs nous oblige à envisager des avenants. Le travail d'évaluation de ces travaux supplémentaire est en cours.

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
10.	<p>PBF/BDI/B-3 :</p> <p>Appui pour un Service National de Renseignement respectueux de l'Etat de droit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Implication des hautes autorités du parlement du Burundi d'où une session de formation a été organisé avec 14 parlementaires formés. On note aussi la participation du deuxième vice président de l'Assemblée Nationale aux travaux de lancement de la formation de la commission parlementaire chargée des corps de défense et de sécurité. Le leadership du SNR a aussi coopéré dans la mise en œuvre de cette formation. Ce fût aussi l'occasion pour l'Administrateur-Général du SNR de valider et signer le nouveau code de déontologie devant la communauté internationale accréditée à Bujumbura. <p><u>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 55,50%</u></p> <p><u>Priorités pour les 3 prochains mois</u></p> <p>Pour les trois prochains mois, la priorité portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfection du local devant servir aux formations des personnels du SNR. • Retraite pour l'élaboration du plan stratégique de développement du SNR. • Journées de restitution des recommandations issues des séminaires de réflexion dans toutes les régions du pays. • Elaboration des modules de formation des personnels du SNR. • La formation du personnel du SNR 	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation de la formation de la commission parlementaire chargée des corps de défense et de sécurité a permis aux honorables députés d'approfondir leurs connaissances sur le contrôle parlementaire, l'Etat de droit et l'étude comparative des autres services de renseignement.
11.	<p>PBF/BDI/B-4 : Appui pour une police nationale du Burundi de proximité opérationnelle.</p>	<p><u>Principales réalisations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La commande ferme des uniformes et attributs a été effectuée. Le matériel informatique et de réseau a été livré par le fournisseur. 536 postes de radio portatifs E/R ont été transférés à la PNB. • Le projet encourage la discipline et à ce titre 118 manquements disciplinaires ont été sanctionnés à titre d'exemple, 17 infractions commises par la police enregistrées et la population a remis 06 plaintes contre la police pendant ce trimestre. • Il y a eu une amélioration de 53% de communication entre les services de la PNB ce qui avant ne dépasser pas 50% • On a enregistré aussi une amélioration de l'intervention rapide des services de la police de 60% qui était toujours en moyen avant. • La situation s'est améliorée aussi dans l'identification de bandes criminelles à 55%. 	<p><u>Appréciation qualitative et principales contraintes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les procédures d'acquisition des équipements sont à la phase finale. A part les uniformes et attributs des policiers dont la livraison est attendue fin février 2009, les autres équipements ont été livrés par les fournisseurs. • La distribution ou l'installation desdits équipements permettra de réaliser les préalables qui induiront l'atteinte des résultats du projet à savoir : le renforcement de la discipline, la restauration de l'image et de la crédibilité aux yeux de la population, la maîtrise de la couverture sécuritaire du pays et la modernisation de la gestion du personnel. • Ainsi la population se sentira sécurisée par une police capable de réagir rapidement face à tous dangers immédiats et dans le respect des droits humains, objectif final consigné dans le Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix.

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
	<p>Taux d'exécution budgétaire : 41.00%</p> <p><u>Priorités pour les 3 prochains mois</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réception de la livraison des uniformes et attributs des policiers. • Réfection des locaux devant abriter les équipements des réseaux. • Développement des bases de données • Organisation des formations. • Préparation du transfert des équipements • Lancement des émissions pilotes de la PNB 	<p><u>Contraintes :</u></p> <p>La réfection des locaux devant abriter les équipements des réseaux des transmissions radio et informatique risque de ne pas intéresser les entreprises de construction vu la valeur négligeable du marché de chaque site pris isolément. En outre, il sera difficile de grouper tout le marché en un seul lot ; étant donné la distance séparant les différents sites.</p>
<p>12. PBF/BDI/B-5 : Promotion de la discipline et amélioration des relations entre la Force de Défense Nationale (FDN) et la population à travers la moralisation du corps</p>	<p><u>Principales réalisations</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réception des différents équipements de classes (Tables, chaises, bancs, tableaux noirs, etc.) • Organisation de la formation de masse de toute la FDN : 80.3% Officiers, 71.6% Sous-officiers et 70% hommes de troupes ont déjà bénéficié de cette formation de masse. • Conception et validation d'un Code de Conduite du militaire burundais. <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 54,80%</p> <p><u>Priorités pour les 3 prochains mois</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la formation de masse généralisée dans toutes les régions militaires • Organisation d'un atelier de recyclage à l'intention de formateurs pour analyser les leçons apprises et mener une réflexion sur la pérennisation des acquis du projet • Conception et fabrication des pancartes d'instruction • Elaboration d'un livret de poche résumant les différents modules • Vulgarisation du Code de conduite à tous les échelons 	<p><u>Appréciation qualitative et principales contraintes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les nouveaux outils pédagogiques font partie et complètent l'arsenal documentaire de l'Etat-major Général et serviront à l'instruction à tous les échelons de commandement. • Les équipements ont été commandés à proximité des casernes ; ce qui augmente le pouvoir d'achat des populations voisines des casernes, change leur perception de l'armée et améliore les relations sociales • Les formateurs constituent la base de départ pour la formation de masse envisagée.
<p>13. PBF/BDI/C-1 : Appui à la mise en place d'une Commission Nationale Indépendante des Droits de l'homme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une stratégie d'adoption de la loi portant création de la CNIDH • Adoption du projet de loi portant création de la CNIDH en Conseil des Ministres, • Contribution au benchmarks du BINUB. • Suivi des commandes des équipements de la CNIDH • Révision budgétaire du Projet CNIDH. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Chronogramme du projet n'a pas pu être respecté suite au retard accusé au niveau du Secrétariat Général du Gouvernement et du Conseil des ministres dû à l'incompréhension du projet par la nouvelle équipe gouvernementale. A cette question des séances d'explication du projet de loi ont été organisées par les gestionnaires du projet et les hautes autorités du BINUB en vue de lever la polémique entre différents partenaires sur l'indépendance effective de la CNIDH,

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		<ul style="list-style-type: none"> Elaboration des termes de référence pour la traduction du texte de loi portant création de la CNIDH <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 57.80%</p> <p>Priorités pour les 3 prochains mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> le suivi du processus législatif et surtout le lobbying pour rendre la Commission conforme aux principes de Paris ; la sensibilisation des corps d'origine sur le choix des candidats Commissaires ; l'installation et la formation des Commissaires ; Tournées d'information des Commissaires sur le rôle et les missions de la CNIDH ; Appui à l'élaboration du plan d'action de la Commission. <p>La réalisation des dites activités 2, 3,4 et 5 dépendra de l'évolution du processus législatif.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Sur le plan qualitatif, le projet de loi portant création de la CNIDH est une émanation des futurs bénéficiaires et de ses partenaires de la Société Civile et des Nations Unies ; Sur le plan quantitatif, le projet prévoit encore les activités pour le prochain trimestre. La méthodologie adoptée pour l'élaboration du projet de loi a été bien appréciée par l'Office du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme de Genève qu'il pourrait en faire un modèle pour les pays qui ne disposent pas encore de Commission ; Le taux d'exécution budgétaire a sensiblement augmenté du fait que le CISNU a passé toutes les commandes des équipements de la CNIDH. La contrainte majeure du projet reste la compréhension insuffisante de sa mission, le champ de sa compétence, l'impératif de son indépendance matérielle et celle des Commissaires, la méthodologie de travail de la Commission au niveau du Gouvernement ; Le risque de retard dans l'analyse du projet de loi par le Parlement et surtout le risque d'amendements insuffisants qui ne rendent pas la Commission réellement indépendante.
14.	PBF/BDI/C-2 : Réduction et suppression des règlements de compte par la relance du programme national de constat et d'exécution des arrêts et jugements rendus par les cours et tribunaux, accompagné du renforcement des capacités de l'appareil judiciaire.	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre effective du programme de constats et exécutions 246 affaires constatées qui démontre une rencontre continue entre les justiciables et les magistrats 1.621 anciens dossiers jugés avec 402 exécutions (24.8%) Enregistrement de 2,115 nouveaux dossiers avec 712 jugements (33.7% et 133 exécutions (18.7%). <p>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 100 %</p> <p>Priorités pour les trois prochains mois</p> <ul style="list-style-type: none"> Démarrage et poursuite des émissions radiophoniques Amélioration de la supervision du projet par le Cour Suprême à travers le comité de supervision Initier une réflexion sur la pérennisation des acquis du projet, Clôture du projet. 	<p>Appréciation</p> <ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la mobilité des juges ; ce qui favorise la proximité avec les justiciables notamment les personnes vulnérables (veuves, orphelins) Amélioration du fonctionnement des juridictions par l'accroissement du nombre de dossiers traités Restauration de l'autorité de la justice induite par une plus grande visibilité de son action et la mise en application des décisions rendues Réduction des recours à la violence et augmentation de l'affluence vers les juridictions Les émissions vont accompagner la communication nécessaire à la mise en œuvre du projet auprès des populations L'amélioration de la supervision permettra d'améliorer la planification des juridictions et de trouver des solutions aux difficultés rencontrées en vue de relever le niveau de performance des juridictions. <p>Contraintes majeures :</p> <ul style="list-style-type: none"> La nécessité de diminuer le nombre de dossiers jugés mais non exécutés (9.476) se fait sentir alors que le projet chemine vers la clôture de ses activités.

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
15.	PBF/BDI/C-3 : Réhabilitation du système judiciaire de base par une réduction des conflits au sein des communautés par le biais de la construction et l'équipement des tribunaux de résidence.	Principales réalisations : <ul style="list-style-type: none"> - Sur les 17 sites de construction, 16 ont été achevés et équipés. - Un seul chantier (Rusaka) reste en marge suite au câble électrique haute tension passant au dessus du chantier et qui doit être déplacé sous peu. Taux d'exécution budgétaire cumulé : 78.50% Priorités pour les 3 prochains mois <ul style="list-style-type: none"> • Une cérémonie de remise officielle des bâtiments au gouvernement est envisagée, • Exploration des pistes de pérennisation des actions du projet. 	Appréciation <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux génèrent des emplois au profit de la population environnante et des ressources par la vente de matériaux locaux de construction. • L'aspect genre est pris compte par une participation active des femmes aux travaux. • les justiciables perçoivent positivement la construction des juridictions de base qui vont améliorer l'accès à la justice. • les acteurs judiciaires soutiennent que le projet permettra de garantir leur autonomie et d'améliorer le fonctionnement de la justice de proximité. Contrainte : <ul style="list-style-type: none"> • Le seul chantier de Rusaka qui reste en marge retarde la remise officielle des bâtiments. • l'absence de logements pour les juges à côté des tribunaux de base Recommandation : Envisager la construction de maisons pour les juges de résidence .
16.	PBF/BDI/C-4 : Appui aux Consultations nationales sur la mise en place des Mécanismes de la Justice de Transition au Burundi	Principales réalisations : <ul style="list-style-type: none"> • Lancement officiel des activités du projet par l'organisation d'un atelier de formation sur la Justice de Transition et les principes de consultations à l'intention des membres du Comité de Pilotage Tripartite et du Comité Technique de Suivi, • Mise en place de l'Unité de gestion, • Acquisition des équipements et autres matériel de bureau, • Lancement de l'appel d'offres pour le recrutement du Cabinet d'experts chargé de la formulation de la méthodologie et des outils de conduite des consultations nationales pour la mise en place des mécanismes de justice de transition. Taux d'exécution budgétaire : 17.01% Priorités pour les 3 prochains mois : <ul style="list-style-type: none"> • Achever le processus de formulation de la méthodologie et des outils de conduite des consultations ; • Finaliser le recrutement du personnel du projet ; • Achever les dispositions pour le démarrage effectif du projet afin de 	Appréciation qualitative <p>Le projet est encore au stade de démarrage et si la situation politique est favorable, le recrutement d'un cabinet d'experts et l'adoption par les parties prenantes de la méthodologie et des outils constitueront des étapes majeures dans la mise en œuvre du projet.</p> Principales contraintes <p>Le retard enregistré dans la conception et la formulation de la méthodologie et des outils de conduite des consultations risque d'entraîner un retard dans l'exécution du projet par rapport aux délais impartis. Cependant, le PNUD, en tant qu'agence d'exécution et ses partenaires prennent toutes les dispositions afin de minimiser les conséquences de ce retard.</p>

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		mener à bien les consultations au cours du 2 ^{ème} trimestre 2009.	
17	PBF/BDI/F-1 : Appui au règlement des litiges fonciers.	<p><u>Principales réalisations :</u></p> <p>Les activités pour ce trimestre se sont déroulées juste pour 1 mois puisque le a clôturé les activités au 30 octobre 2008 . Les activités ci-après ont été réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 23 Membres de la CNTB, 5 Cadres d'appui et 85 membres des 17 délégations provinciales ont été formées en matière de : <ul style="list-style-type: none"> (i) Communication Non Violente et gestion positives des conflits, (ii) Communication Non Violente et médiation (iii) Achat du matériel bureautique ; (iv) Achat/location des véhicules • Une large sensibilisation de la population a été menée à travers : <ul style="list-style-type: none"> - La production et la diffusion des spots pendant 4 mois à raison de 6 fois par semaine sur 3 stations de radio (Radio Publique Africaine, BONESHA FM et ISANGANIRO) - La production de 4 émissions sur le processus de règlement des conflits et sur la gestion foncière des terres domaniales ; - La publication des données (en Français -Kirundi) sur le règlement des conflits fonciers dans les journaux à savoir le <i>Renouveau</i> et <i>Ndongezi</i> - La production et diffusion de 12,900 affiches (distribuées dans toutes les communes) et des livrets sur les activités de la Commission deux ans après sa création ; - La production de 30,000 dépliants (Français- Kirundi) distribués dans tout le pays. • 2010 sinistrés parmi les plus vulnérables ont récupéré leurs terres pendant ce trimestre ce qui donne une reconnaissance de la CNTB • Pour le trimestre, 1297 litiges ont été résolus dont 1178 (90.8%) par décisions prises par la Commission et 119 (9.2%) par arrangement à l'amiable • Pour la période octobre – décembre 2008, 402 ménages ont été réinstallés et on a enregistré 1216 plaintes relatives aux litiges fonciers. <p><u>Etat d'exécution budgétaire : 100.00%</u></p>	<p><u>Appréciation qualitative</u></p> <p>L'efficacité des membres de la CNTB dans le processus de règlement des conflits grâce à la formation. Cette efficacité se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La rapidité dans le règlement des conflits (plusieurs dossiers sont réglés par mois alors qu'avant la formation, la moyenne était de 50 dossiers par mois). • Accroît dans le nombre des conflits résolus pendant ce trimestre si l'on compare la situation pour le troisième trimestre. • Les bénéficiaires du projet collaborent étroitement et viennent vers la Commission grâce à la sensibilisation alors qu'avant, ils étaient réticents. • Les terrains identifiés en vue de les récupérer permettront à la CNTB de servir les personnes sans terres afin qu'elles soient réinstallées. • Les sinistrés pour lesquels les conflits sont réglés sont réinstallés et cohabitent pacifiquement. <p><u>Principales contraintes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le volume élevé des conflits fonciers • Le rapatriement massif qui pose des problèmes d'accueil et de réinstallation. • Beaucoup de dossiers non clôturé à la fin du projet.

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		Prochaines étapes: <ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="390 354 1138 383">• Le projet vient d'être clôturé	

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

2. ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE

	Domaine de priorité / Projet	Budget approuvé en US\$	Taux d'exécution budgétaire au 31 décembre 2008	Taux d'exécution budgétaire au 30 septembre 2008
	Paix et Gouvernance			
1	PBF/BDI/A-1 : Appui au renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption et les malversations diverses à travers tout le pays	1,500,000.00	59.13%	51.57%
2	PBF/BDI/A-2 : Appui à la mise en place des cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux.	3,148,000.00	83.00%	75.00%
3	PBF/BDI/A-3 : Réhabilitation du rôle de la femme dans le processus de réconciliation et de reconstruction communautaire	3,051,193.24	81.10%	69.40%
4	Participation des jeunes à la cohésion sociale au niveau communautaire.	4,200,005.21	71.00% (1)	72.00%
5	PBF/BDI/A-5 : Appui à la réinsertion sociale des familles déplacées vivant dans les casernes militaires	212,447.00	71.80% (2)	69.90%
6	PBF/BDI/A-6 : Promotion du rôle des petites et micro entreprises et des microprojets dans la consolidation de la paix	500,000.00	51.00%	24.60%
7	PBF/BDI/A-7 : Amélioration de la qualité des services publics locaux.	3,000,000.00	50.47%	8.50%
	Réformes du secteur de sécurité			
8	PBF/BDI/B-1 : Lancement des activités de désarmement de la population et de lutte contre la prolifération des armes légères.	500,000.00	39.00%	31.00%
9	PBF/BDI/B-2 : Casernement des Forces Nationales de Défense (FDN) pour atténuer l'impact de leur présence au sein des populations.	4,812,150.00	90.04% (1)	96.42%
10	PBF/BDI/B-3 : Appui pour un Service National de Renseignement respectueux de l'état de droit.	500,000.00	55.50%	24.00%
11	PBF/BDI/B-4 : Appui pour une police nationale du Burundi de proximité opérationnelle.	6,900,000.00	41.00%	53.00%
12	PBF/BDI/B-5 : Promotion de la discipline et amélioration des relations entre la Force de Défense Nationale (FDN) et la population à travers la moralisation du corps	400,000.00	54.80%	19.50%
	Justice et Droits de l'Homme			
13	PBF/BDI/C-1 : Appui à la mise en place d'une Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme et au lancement de ses activités.	400,000.00	57.80%	45.80%
14	PBF/BDI/C-2 : Réduction et suppression des règlements de compte par la relance du programme national de constat et d'exécution des arrêts et jugements rendus par les cours et tribunaux, accompagné du renforcement des capacités de l'appareil	1,158,520.19	100.00%	99.00%

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

	judiciaire.			
15	PBF/BDI/C-3 : Réhabilitation du système judiciaire de base par une réduction des conflits au sein des communautés par le biais de la construction et l'équipement des tribunaux de résidence.	800,000.00	78.50%	88.40%
16	PBF/BDI/C-4 : PBF/BDI/C-4 : Appui aux Consultations nationales sur la mise en place des Mécanismes de la Justice de Transition au Burundi	1,000,000.00	17.01%	<i>En démarrage</i>
Question foncière				
17	PBF/BDI/F-1 : Appui au règlement des litiges fonciers.	700,000.00	100.00%	82.00%

- (1) le taux d'exécution budgétaire des projets Jeunes, Casernement et Police ont baissé parce qu'il est calculé sur base des budgets révisés à la hausse (de US\$ 4,000,000 à US\$ 4,200,005.21 pour le projet Jeune, de US\$4,583,000 à US\$4,812,150.00 pour le projet Casernement)
- (2) Le projet "Familles déplacées des casernes" qui a clôturé ses activités au 31.12.2008 a un taux d'exécution budgétaire de 71.80%. Avec l'accord du Comité de Pilotage Conjoint, le solde sera transféré au projet Moralisation.